

C0196

3 JOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER ET PILOTER VOTRE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

ENJEUX

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres éco-quartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient.

La loi "ZAN" interpelle les opérations d'aménagement et la production du logement dans une démarche de respect des ENAF et d'exploitation des friches.

Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs et financiers ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ? Ce stage fera le point sur les impacts pratiques de la loi ELAN.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage. Responsable de service aménagement. Chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

OBJECTIFS

- › définir le cadre général et juridique d'une opération d'aménagement
- › définir les différentes étapes clés de l'opération d'aménagement
- › appréhender le rôle des acteurs intervenant dans l'opération d'aménagement
- › connaître les outils de l'action opérationnelle : action foncière, financement des équipements collectifs, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI ou Stanley GENESTE, Consultants en aménagement opérationnel.

DATES CLASSE VIRTUELLE

2 - 3 juin et 11 juin 2025

1^{er} - 2 décembre et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le projet d'aménagement**
 - › le métier d'aménageur et les acteurs
 - › les études préalables et le programme d'aménagement
 - › les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux
 - › les analyses urbaines et d'habitat
 - › la méthode de conception du projet
- **La zone d'aménagement concerté**
 - › le dossier de création et le dossier de réalisation
 - › le plan d'aménagement
- **Le lotissement**
 - › le régime et le dossier du lotissement
- **Les autres procédures d'urbanisme**
- **Les outils fonciers et financiers**
 - › le PUP, la taxe d'aménagement majorée
 - › la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption
- **Les procédures et autorisations connexes**
- **Les modes opératoires de l'aménagement**
 - › les opérations en régie ou régie assistée
 - › mandat loi MOP, mandat loi ALUR
 - › les opérations en concession d'aménagement
 - › régime et mise en concurrence
 - › les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots, cession foncière avec charge, aménageur constructeur...)
- **Processus d'élaboration de l'aménagement**
- **Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement**
 - › assimiler les enjeux
 - › apprendre à structurer et à optimiser une opération d'aménagement
 - › définir et localiser les programmes
 - › choisir la procédure d'aménagement.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 2440 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr